

Madame, Monsieur,

Pendant près de 2 ans, une négociation importante sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations, qui concerne l'ensemble des fonctionnaires, s'est déroulée avec les organisations syndicales qui vous représentent.

Cette négociation, dont l'ambition est inédite depuis 30 ans, a donné lieu à un projet d'accord soumis à la consultation des organisations syndicales.

Au fil des 36 réunions thématiques menées avec vos représentants syndicaux et les employeurs publics se sont dessinées de nombreuses propositions qui vous concernent, notamment en termes de rémunération. En effet, j'ai proposé, au nom du Gouvernement des revalorisations significatives qui s'étaleront de 2017 à 2020.

Je vous invite à en prendre connaissance sur le site de la fonction publique :
<http://www.action-publique.gouv.fr/projet-d-accord-sur-les-parcours-carrieres-et-remunerations>

Pour s'appliquer, ce projet doit recueillir la signature de la majorité des organisations syndicales qui vous représentent ; sans accord majoritaire, les mesures prévues ne pourront être mises en œuvre.

En tant que ministre de la fonction publique je tenais à vous informer sur l'avancement de ces chantiers importants qui vous concernent et dont vous avez dû avoir connaissance par vos représentants syndicaux.

Bien cordialement

Marylise Lebranchu